

CARTE COMMUNALE

2. DOCUMENT GRAPHIQUE

Centre de la commune au 1 / 2 000 ème
et ensemble de la commune au 1 / 15 000 ème

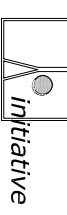
REVISIONS, MODIFICATIONS ET MISES A JOUR

Approuvée par délibération du Conseil Communautaire :

Approuvée par Arrêté Préfectoral :

INITIATIVE Aménagement et Développement

Siège social : 4, Passage Jean Châtel - 70000 VESOUL
Tél : 03 84 02 84 27 Fax : 03 84 02 81 09
www.vy-les-filain.com



0 m 20 m 40 m 60 m 80 m 100 m

0 m 15 m 30 m 45 m 60 m 75 m



Légende :

- Limite de secteur.
- Secteur où les constructions sont autorisées.
- Secteur où les constructions ne sont pas autorisées à l'exception de l'habitation, la réfection ou l'extension des constructions existantes ou des constructions nécessaires à des équipements collectifs, à l'exploitation agricole ou forestière et à la mise en valeur des ressources naturelles.



0 m 20 m 40 m 60 m 80 m 100 m

